

Quimper, le 4 mars 2022

Mél : pref-elections@finistere.gouv.fr
02 98 76 29 12
02 98 76 28 86
02 98 76 28 85

document d'information sujet à actualisation
Mise à jour : 15/03/2022

Note pour l'information de Mesdames et Messieurs les candidats
aux **ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES** des **10 et 24 avril 2022**
et de leurs prestataires (imprimeurs, livreurs)

INFORMATIONS UTILES
concernant le FINISTÈRE :

**QUANTITÉS DE DOCUMENTS, DATES, LIEUX, MODALITÉS PRATIQUES
POUR LA REMISE
DES DÉCLARATIONS DE CANDIDATS (CIRCULAIRES DE PROPAGANDE)
EN VUE DE LEUR ENVOI AUX ÉLECTEURS**

*Pour information : Pour le premier tour, la **réunion de la commission locale de contrôle du Finistère** devrait a priori avoir lieu à la préfecture du Finistère 42 boulevard Duplex à Quimper le **lundi 28 mars 2022** à 14h00. Cette information sera confirmée en temps utile par la préfecture.*

Dès à présent, la préfecture du Finistère (bureau des élections), qui va procéder à la mise sous pli en régie pour ces élections, est votre unique interlocuteur pour l'anticipation logistique de la remise pratique de vos documents.

Vous trouverez ci-après des informations utiles sur les quantités de documents à remettre, les périodes de livraison possibles et les dates et heures limites de livraison à respecter pour le Finistère, le lieu où vos documents devront être livrés et le type de véhicule de livraison à prévoir, ainsi que les contacts téléphoniques et courriel de vos correspondants à la préfecture du Finistère (bureau des élections).

- **QUANTITÉS de documents imprimés (circulaires de propagande) à remettre :**

Avant chaque tour de scrutin des élections présidentielles :

S'agissant des **déclarations de candidats**, communément appelées **circulaires de propagande (ou professions de foi)** : Est admis à remboursement par l'Etat, et est à remettre à la commission pour que celle-ci les fasse parvenir aux électeurs du département : au moins une fois le nombre d'électeurs du Finistère affecté d'une majoration, donc au total **au moins 769.313 circulaires de propagande (chiffre indicatif provisoire actualisé)**.

Pour mémoire : le mémento national du ministère de l'intérieur à l'attention des candidats aux élections présidentielles 2022 précise notamment le format et le grammage auxquels doivent être conformes les déclarations de candidats (circulaires de propagande) pour ces élections présidentielles (celles-ci se présentent sous la forme d'un double feuillet).

Votre attention est appelée en particulier sur le fait que ces déclarations de candidat (circulaires de propagande) doivent être livrées pliées à l'unité, et ne doivent en aucun cas être encartées les unes dans les autres.

- **PERIODES DE LIVRAISON POSSIBLES, DATES ET HEURES LIMITES DE REMISE des quantités nécessaires de circulaires de propagande imprimées destinées aux électeurs**

Les documents devront être déposés pendant les périodes et au plus tard aux dates et heures limites précisées ci-après, **en privilégiant un dépôt le plus anticipé possible** au cours de ces périodes :

-pour le premier tour de scrutin : au plus tard le **lundi 28 mars 2022 à 12h00 (midi)**, délai de rigueur

(livraisons possibles sur rendez-vous les lundi 21 mars, mardi 22 mars, mercredi 23 mars, jeudi 24 mars, vendredi 25 mars, samedi 26 mars, dimanche 27 mars de 08h00 à 18h00, ainsi que le lundi 28 mars 2022 de 08h00 à midi, heure limite de dépôt, délai de rigueur) ;

-pour le second tour de scrutin : au plus tard le **vendredi 15 avril 2022 à 18h00**, délai de rigueur

(livraisons possibles sur rendez-vous les mardi 12 avril, mercredi 13 avril, jeudi 14 avril de 08h00 à 18h00, ainsi que le vendredi 15 avril de 8h00 à 18h00, heure limite de dépôt, délai de rigueur) .

- **LIEU UNIQUE de remise des documents**

Dans le Finistère, pour les élections présidentielles, le lieu unique auquel les déclarations de candidat (circulaires de propagande) doivent impérativement être livrées est le local technique situé :

10 rue Nicolas Appert, Zone de Troyalac'h à SAINT-ÉVARZEC (29170), Finistère.

Le site ne présente pas de difficulté particulière d'accès à signaler. Le local dispose d'un espace de parking permettant de manœuvrer. Mais il n'y a pas de quai de déchargement. Les transporteurs et livreurs sont donc invités à prévoir des véhicules équipés de hayon.

- **POUR PROGRAMMER CONCRÈTEMENT LES LIVRAISONS : UN CONTACT PRÉALABLE EST INDISPENSABLE ENTRE LES PRESTATAIRES DES CANDIDATS (imprimeurs et/ou transporteurs) et le bureau des élections de la préfecture**

En effet, avant chaque tour de scrutin, dans le Finistère plusieurs journées continues de livraison sont possibles sur le local technique de Saint-Évarzec, seul lieu de dépôt (sous réserve du respect de la date et de l'heure limites fixées pour chaque tour).

Ceci étant, pour vous donner effectivement accès au local et accueillir et prendre en compte vos livraisons dans de bonnes conditions, il est **absolument nécessaire** que vous preniez préalablement **rendez-vous**, au moins 48h00 avant le moment prévu pour votre livraison, en contactant pour cela vos correspondants au bureau des élections de la préfecture du Finistère :

par téléphone : 02 98 76 29 12 / 06 60 47 96 51, ou 02 98 76 28 86, ou 02 98 76 28 85, ou 07 80 50 69 51 et confirmation par courriel, en précisant bien vos coordonnées, sur : pref-elections@finistere.gouv.fr)

Pour faciliter et programmer au mieux, ensemble, l'accueil de vos livraisons, le bureau des élections de la préfecture du Finistère vous prie de bien vouloir le contacter dès que possible. D'avance il vous en remercie.

Toutes les informations utiles aux candidats, à leurs représentants, à leurs prestataires (imprimeurs, transporteurs) sont en ligne et régulièrement actualisées sur le site Internet de la préfecture du Finistère :

www.finistere.gouv.fr

à la rubrique publications / élections / présidentielle 2022

